

Chapitre 1

Introduction

Le verbe latin est variable en personne, nombre, mode, temps et voix.

1.1 Personne et nombre

La conjugaison latine comporte **six personnes** comme en français. Mais si le français a besoin et d'une désinence verbale et d'un pronom personnel extérieur au verbe, **la seule désinence verbale suffit à exprimer la personne en latin** : c'est à ce titre que dans la phrase latine, il occupe la place prédominante et qu'il en organise les différents constituants.

Dans les formes verbales, la catégorie du nombre est toujours associée à celle de la personne. Toutes deux englobées dans le verbe, la distinction en nombre et la distinction en personne sont simultanées.

1.1.1 Valeur des personnes

Généralement, l'emploi des personnes est en latin semblable à celui du français.

En sus de leurs valeurs personnelles propres, le latin a détourné l'emploi normatif de certaines personnes :

- **La 2^e personne du singulier** équivaut à un indéfini (on) surtout au subjonctif. Cette valeur indéfinie s'explique par le fait que la 2^e personne peut désigner un interlocuteur indéfini. En outre, le latin, ignorant le pluriel de politesse, utilise le tutoiement.
- **La 1^{re} personne du pluriel** désigne un ensemble d'individus formé du locuteur et d'au moins une autre personne, interlocuteur ou non. Le latin méconnaît l'ordre de politesse (toi et moi) au profit de l'ordre inverse. Vu que cette personne désigne aussi l'indétermination du sujet, les auteurs latins passent aisément de la 1^{re} personne du singulier à la 1^{re} personne du pluriel.
- Alors que la 1^{re} et la 2^e personnes se réfèrent aux acteurs de la situation d'énonciation (locuteur, interlocuteur), **la 3^e personne** sert à l'expression de la « non-

personne ». Ni locuteur ni interlocuteur, la 3^e personne est l'absent de l'acte d'énonciation : elle a de ce fait naturellement servi à désigner l'impersonnel ou la personne extérieure à l'acte de parole. **Au singulier**, elle marque ainsi les verbes impersonnels et se charge ponctuellement d'un sens indéfini avec l'incise *inquit* (dit-on) et plus rarement *ait* (on dit, dit-on). **Au pluriel**, elle marque l'indétermination notamment avec les verbes de déclaration : *dicunt*, *aiunt* (on dit), *ferunt*, *tradunt*, *perhibent* (on rapporte), *narrant* (on raconte), *memorant* (on rappelle).

1.2 Temps et aspect

Le latin distingue le passé, le présent, le futur. Le verbe latin connaît une opposition fondamentale de deux thèmes, celui de l'*infectum* (thème à l'origine des temps **imparfait, présent** et **futur** à tous les modes), celui du *perfectum* (thème à l'origine des temps **plus-que-parfait, parfait** et **futur antérieur** à tous les modes).

L'aspect donne des indications sur le déroulement du procès : l'action est définitivement achevée, ou est en cours d'achèvement, est à son début, sur le point de se réaliser... quelle que soit sa position dans le temps. Le français traduit l'aspect par des moyens lexicaux tels « sur le point de, finir de, commencer à... ».

Il existait **trois aspects verbaux, duratif, ponctuel, résultatif**, qui se sont partiellement confondus avec les temps du verbe. En effet, une des innovations les plus claires du latin a consisté à reléguer les oppositions d'aspect **en assimilant la notion d'aspect à la notion de temps** : c'est ainsi que la notion d'accompli a été associée à la notion de parfait (thème de *perfectum*), le procès en cours à la notion générale de présent (thème de *infectum*). Le latin a tendu à développer les aspects déterminés des verbes par le recours aux préverbes et suffixes verbaux.

1.3 Modes

Du latin *modus* (manière), le mode indique l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés. Il existe **trois modes dits personnels** (indicatif, subjunctif, impératif) et **quatre modes insensibles à la personne** (infinitif, participe, gérondif, supin).

- **L'indicatif** est le mode du réel. C'est également le seul à exprimer à tous les temps la temporalité.
- **Le subjunctif** indique que le procès appartient à la sphère du possible : c'est le mode de l'éventuel, du fait que l'action verbale est présentée comme attendue ou escomptée.
- **L'impératif** est le mode de l'ordre et de l'injonction.

- **L’infinitif** est le mode par lequel l’action ou l’état est présenté d’une manière générale et indéterminée. Il présente un procès abstrait et non actualisé.
- **Le participe** « participe » de la catégorie du verbe, puisqu’il entre dans la conjugaison et conserve nombre de ses propriétés syntaxiques, et de la catégorie de l’adjectif puisqu’il en suit la flexion : c’est un actualisant du verbe.
Infinitif et participe ne véhiculent aucune temporalité ni modalité propres, bien qu’ils soient aptes à les exprimer.
- **Le gérondif** est la forme substantivée du verbe qui fournit à l’infinitif un substitut occasionnel fléchi. Sa valeur est virtualisante.
- **Le supin** est un ancien nom d’action en *-tus* associé au verbe correspondant. Le suffixe *-tu*, à valeur fondamentalement virtuelle, a permis la constitution du supin qui possède une valeur de destination elle aussi virtuelle, renforcée par la valeur précise des cas (Acc. / D. / Abl.). Ce mode d’emploi très restreint énonce généralement un procès généralement postérieur à l’acte qu’il finalise. Il était ainsi naturel de constituer le participe futur sur le supin.

1.4 Voix et diathèse

- **La voix** se définit comme l’ensemble des procédés morphologiques qui marquent les rapports du sujet et du procès (sujet-agent extérieur au procès à l’actif ; sujet-siège du procès au moyen ; sujet-subissant le procès au passif) : c’est le signifiant du verbe. En latin, l’opposition fondamentale repose sur la distinction actif / passif. Existente en outre deux catégories moins représentées, le déponent et l’impersonnel.
- **La diathèse** est la disposition, la distribution des actants par rapport au verbe.

1.4.1 Actif et passif

Ces deux catégories complémentaires vont de paire. Le verbe actif indique une action ou un état, le verbe passif une action subie. Le sens de certains verbes les prive logiquement de passif. Quand il n’est pas le revers de l’actif, le passif exprime un procès dont le sujet est le siège (voix moyenne) : il acquiert alors un sens réflexif.

1.4.2 Déponent

L’appellation de cette catégorie relève d’une double explication : soit ils ont « déposé » morphologiquement leurs formes actives, soit ils ont « déposé » sémantiquement leur sens passif. Ainsi le verbe déponent a la **flexion passive** (si ce n’est qu’il est doté d’un participe présent à la forme active attendue) mais une **valeur active**. De cette catégorie longtemps vivante et productive, dont la particularité n’était plus guère sentie, ne subsiste e

qu'un **reliquat de formes** en latin : elle a totalement disparu dans les langues romanes puisque les verbes déponents sont passés à l'actif. Malgré cette évolution, le français conserve des formes qui en sont redevables (il naît / il est né).

1.4.3 Impersonnel

Cette catégorie présente une ambivalence morphologique puisqu'elle comporte des verbes de forme active (expression de phénomènes atmosphériques, de sentiments) ainsi que des verbes de forme passive. L'impersonnel se marque uniquement par la désinence apparemment personnelle de 3^e personne : il est donc **unipersonnel**. Cette « non-personne » permet d'actualiser l'action du verbe.

1.5 Désinences personnelles

Il existe deux séries de désinences personnelles qui se répartissent en fonction de la voix (actif / passif et déponent) et **qui dépendent non du temps mais du mode**. Il faut cependant envisager à part les désinences de l'indicatif parfait actif et celles de l'impératif.

DÉSINENCES PERSONNELLES DE L'INDICATIF, DU SUBJONCTIF ET DE L'INDICATIF PARFAIT ACTIF				
	pers.	Ind./ Subj. actif	Ind. / Subj. passif et déponent	Ind. Parfait actif
sg	1 ^{re}	-o -m	-r	-ī
	2 ^e	-s	-re / -ris	-istī
	3 ^e	-t	-tur	-it
pl	1 ^{re}	-mūs	-mur	-īmus
	2 ^e	-tīs	-mīnī	-istīs
	3 ^e	-(u)nt	-(u)ntur	-ērunt / -ērunt -ēre

DÉSINENCES PERSONNELLES DE L'IMPÉRATIF					
		Actif		Passif	
		Présent	Futur	Présent	Futur
sg	2 ^e pers.	∅	-tō	-rē	-tōr
	3 ^e pers.	∅		∅	
pl	2 ^e pers.	-tē	-tōtē	-mīnī	∅
	3 ^e pers.	∅	-(u)ntō	∅	-(u)ntōr

1.6 Identification et analyse d'un verbe

1.6.1 Identifier un verbe

Dictionnaires et lexiques définissent chaque verbe par l'abréviation de cinq de ses formes (improprement appelées temps primitifs) : *amo*, *as*, *are*, *ai*, *atum* (aimer).

<i>amo</i> :	indicatif présent 1 ^{re} pers. sg
<i>amas</i> :	indicatif présent 2 ^e pers. sg
<i>amare</i> :	infinitif présent actif
<i>amaui</i> :	indicatif parfait 1 ^{re} pers. sg
<i>amatum</i> :	supin

C'est à l'aune de cette présentation que se retrouvent le radical de l'*inflectum* pris sur les trois premières formes (*ama-*) et le radical du *perfectum* pris sur la quatrième (*amau-*).

- Se forment sur le thème de l'*inflectum* :
 - indicatif présent / imparfait / futur
 - subjonctif présent / imparfait
 - impératif présent / futur
 - infinitif présent
 - participe présent
 - gérondif / adjectif verbal
- Se forment sur le thème du *perfectum*, uniquement à l'actif :
 - indicatif parfait / plus-que-parfait / futur antérieur
 - subjonctif parfait / plus-que-parfait
 - infinitif passé
- Se forment sur le radical du supin :
 - participe passé (qui est passif)
 - participe futur (qui est actif)

Les verbes déponents et semi-déponents ne sont définis que par quatre de leurs formes (*utor*, *uteris*, *uti*, *usus sum*) : ils n'ont pas de radical du *perfectum* puisqu'ils n'ont pas de désinences actives. Les défectifs, comme l'indique leur nom, ont une conjugaison, partant une présentation incomplète.

1.6.2 Analyser le verbe

Le verbe se segmente en morphèmes constituants. Cette analyse permet d'identifier le mode, le temps, la voix et la personne d'un verbe.

Modes personnels

radical verbal (*inflectum* / *perfectum*) + (suffixe modal / temporel) + désinences personnelles

Formes nominales

- Pour l'infinitif présent / passé :
radical verbal (*inflectum* / *perfectum*) + suffixe
- Pour le participe passé passif et futur actif :
radical verbal (supin) + suffixe + désinences casuelles
- Pour le gérondif / adjectif verbal :
radical (*inflectum*) + suffixe + désinences casuelles

1.7 Formation

1.7.1 Les modes personnels

Mode indicatif

Temps de l'*inflectum*

Les formes de l'**indicatif présent** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + désinences personnelles actives ou passives.

Les formes de l'**indicatif imparfait** se constituent comme suit :

- Pour les verbes réguliers : thème d'*inflectum* + *-(e)-ba-* + désinences personnelles actives ou passives ;
- Pour *esse*, ses dérivés et son composé : thème d'*inflectum* + *a* + désinences personnelles actives.

Les formes de l'**indicatif futur** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + *-bo-* / *-bi-* / *-bu-* + désinences personnelles actives ou passives (verbes réguliers 1^{re} et 2^e Conj. ; *eo*) ;
- Thème d'*inflectum* + *-a-* (1^{re} pers. sg) / *-e-* + désinences personnelles actives ou passives (verbes réguliers 3^e et 4^e Conj. ; *féro*, *uolo*, *nolo*, *malo*) ;
- Pour *esse*, ses dérivés et son composé : thème d'*inflectum* + *-o-* / *-i-* / *-u-* + désinences personnelles actives.

Temps du *perfectum*

Les formes de l'**indicatif parfait** se constituent comme suit :

- Thème de *perfectum* + *-is-* / \emptyset + désinences personnelles de parfait actives.
Il existe différents types de formation du parfait :
 - le parfait radical sans redoublement avec alternance de quantité (*uīdeo* / *uīdi*) ;
 - le parfait radical sans redoublement avec alternance de timbre et de quantité (*fācio* / *fēci*) ;
 - le parfait radical sans redoublement et sans alternance (*bībo* / *bībi*) ;
 - le parfait à redoublement (*fallo* / *fefelli*) ;
 - le parfait suffixé en *-si* (*dico* / *dic-si d'où *dixi* ; *maneo* / *mansi*) ;
 - le parfait suffixé en *-ui*.
- Forme composée au passif : participe passé + *esse* à l'indicatif présent

Les formes de l'**indicatif plus-que-parfait** se constituent comme suit :

- Thème de *perfectum* + *-er-a-* + désinences personnelles actives ;
- Forme composée au passif : participe passé + *esse* à l'indicatif imparfait.

Les formes de l'**indicatif futur antérieur** se constituent comme suit :

- Thème de *perfectum* + *-er-o-/-i-* + désinences personnelles actives ;
- Forme composée au passif : participe passé + *esse* à l'indicatif futur.

Mode subjonctif

Temps de l'*inflectum*

Les formes du **subjonctif présent** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + *-e-* (1^{re} Conj.) / *-a-* + désinences personnelles actives ou passives (pour les verbes réguliers) ;
- Thème d'*inflectum* + *-i-* + désinences personnelles actives (pour *esse*, ses dérivés et son composé) ;
- Thème d'*inflectum* + *-a-* / *-i-* + désinences personnelles actives ou passives (pour les verbes irréguliers).

Les formes du **subjonctif imparfait** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + *-se-* (variantes phonétiques *-re-* / *-le-*) + désinences personnelles actives ou passives.

Temps du *perfectum*

Les formes du **subjonctif parfait** se constituent comme suit :

- Thème de *perfectum* + *-er-i* + désinences personnelles actives ;
- Forme composée au passif : participe passé + *esse* au subjonctif présent.

Les formes du **subjonctif plus-que-parfait** se constituent comme suit :

- Thème de *perfectum* + *-is-se* + désinences personnelles actives ;
- Forme composée : participe passé + *esse* au subjonctif imparfait.

Mode impératif

Le latin possède un impératif présent (forme nue du thème verbal) et un impératif futur (forme marquée).

Les formes de l'**impératif présent** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + désinences personnelles actives ou passives.
Dāre (donner) a pour impératif *dā* (allongement d'un monosyllabe).
Noli, nolite ne s'emploient que dans l'expression de la défense.

Les formes de l'**impératif futur** se constituent comme suit :

- Thème d'*inflectum* + *-to-* + désinences personnelles actives ou passives.
Compte tenu de l'usage restreint (textes de loi, préceptes) de l'impératif futur, nous avons pris le parti de ne pas l'insérer systématiquement à l'exception des cas où l'usage l'a privilégié au détriment de l'impératif présent. Ainsi les verbes *scire*, *meminisse* ne présentent que les formes d'impératif futur et souvent aussi *habere*, *esse* (2^e pers. sg).